

18-08-14**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 18 juin 2018 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenu le mardi 14 août 2018, à 19 h 35, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 Lise Lévesque

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Michel Pineault
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières
 Anybel Roussy, chef de secrétariat

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{me} Mylène Thibault

MM. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Alain Rioux
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint

18-08-14-373**MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

18-08-14-374 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- Construction de la nouvelle école – Questionnement sur le cheminement du dossier

Interventions de Messieurs Simon Bouchard et François-Xavier Bérubé-Dufour

18-08-14-375 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Décision :
 - 5.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire 2018-2019– Pour adoption;
 - 5.2 Programmation annuelle des ressources informationnelles pour l'année 2018-2019 (PARI) – Pour adoption;
 - 5.3 Services particuliers d'agence de sécurité au Centre de formation de Rimouski-Neigette – Octroi de contrat;
 - 5.4 Acquisition d'un terrain de la Ville de Rimouski pour la construction d'une nouvelle école – Autorisation;
 - 5.5 Réfection de la plomberie sanitaire et pluviale de l'école Langevin – Octroi de contrat;
 - 5.6 Modification à l'entente concernant l'utilisation des locaux et des facilités sportives et culturelles avec la Ville de Mont-Joli – Pour adoption;
 - 5.7 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative 2018-2019 – Pour adoption;
 - 5.8 Organigramme de la Commission scolaire des Phares 2018-2019 – Pour adoption;
 - 5.9 Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Norjoli - Nomination (**Huis clos**);

- 5.10 Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Langevin - Mutation (**Huis clos**);
 - 5.11 Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Saint-Jean – Nomination (**Huis clos**);
 - 5.12 Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert - Nomination (**Huis clos**);
 - 5.13 Comblement de poste d'agente d'administration au Service des ressources humaines – Mutation (**Huis clos**);
 - 5.14 Comblement de poste de conseillère ou de conseiller en gestion de personnel au Service des ressources humaines – Nomination (**Huis clos**);
 - 5.15 Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des centres de formation professionnelle (**Huis clos**);
 - 5.16 Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école de l'Aquarelle – Mutation (**Huis clos**);
 - 5.17 Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Écho-des-Montagnes – Lavoie et du Havre – Saint-Rosaire – Ouverture de poste et formation du comité de sélection (**Huis clos**);
- 6. Seconde période de droit de parole réservée au public;
 - 7. Levée de la séance.

DÉCISION

18-08-14-376 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE – POUR ADOPTION

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire pour l'année 2018-2019;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 18 juin 2018;

ATTENDU les dispositions de la clause 7-3.07 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu d'adopter le plan d'effectifs 2018-2019 du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire, tel que présenté par le directeur du Service des ressources humaines et codifié sous le numéro H104-2.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-08-14-377 PROGRAMMATION ANNUELLE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2018-2019 (PARI)

ATTENDU les articles 13 et 14.2 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles* qui soumet les commissions scolaires à l'adoption de sa programmation annuelle par le conseil des commissaires;

ATTENDU la présentation au comité plénier du 14 août 2018 des documents suivants :

Bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2017-2018 (BARRI)

Programmation annuelle des ressources informationnelles de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2018-2019 (PARI)

ATTENDU l'objectif d'assurer une gestion rigoureuse et transparente des sommes consacrées aux ressources informationnelles;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu d'adopter la programmation annuelle des ressources informationnelles de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2018-2019 selon le document présenté et codifié sous le numéro I212-2.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-08-14-378 SERVICES PARTICULIERS D'AGENCE DE SÉCURITÉ AU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'existence d'un besoin particulier en matière de services de sécurité au Centre de formation de Rimouski-Neigette (CFRN);

ATTENDU la nature de ce besoin particulier présentée au conseil des commissaires par le directeur du Service des ressources matérielles;

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique d'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'octroyer un contrat à l'agence de sécurité Sécurité B.S.L. Ltée pour fournir un agent de sécurité lors de la présence des élèves au Centre de formation de Rimouski-Neigette pour l'année scolaire 2018-2019, au tarif précisé dans l'offre de service du 26 juin 2018.

18-08-14-379 ACQUISITION D'UN TERRAIN DE LA VILLE DE RIMOUSKI POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE – AUTORISATION

ATTENDU la récente annonce du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur confirmant la construction d'une nouvelle école primaire à Rimouski dans le cadre de la mesure *Ajout d'espace*;

ATTENDU la résolution 2017-03-236 de la Ville de Rimouski par laquelle la Ville accepte de céder gratuitement un terrain à la Commission scolaire des Phares en vue de la construction de cette éventuelle nouvelle école;

ATTENDU qu'il est nécessaire que la Commission scolaire des Phares confirme officiellement son intérêt à acquérir ledit terrain;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu que la Commission scolaire des Phares confirme son intérêt d'acquérir gratuitement de la Ville de Rimouski, le lot numéro 5 428 823 cadastre du Québec, libre de toute contrainte, pour permettre la construction d'une nouvelle école primaire à Rimouski.

18-08-14-380 RÉFECTION DE LA PLOMBERIE SANITAIRE ET PLUVIALE DE L'ÉCOLE LANGEVIN – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de la plomberie sanitaire et pluviale de l'école Langevin;

ATTENDU la soumission reçue;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur du projet, la firme Tetra Tech;

ATTENDU la résolution 18-06-18-358 par laquelle le conseil des commissaires délèguait conditionnellement le pouvoir d'octroyer un contrat de construction dans le cadre de ce projet;

ATTENDU l'obtention d'une seule soumission et la nécessité de confirmer l'octroi du contrat par le conseil des commissaires;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de confirmer l'octroi du contrat de réfection de la plomberie sanitaire et pluviale de l'école Langevin à la firme Bourgault et Roy inc. seul soumissionnaire conforme pour la somme de 264 000 \$ taxes en sus.

18-08-14-381 MODIFICATION À L'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DES LOCAUX ET DES FACILITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES AVEC LA VILLE DE MONT-JOLI – ADOPTION

ATTENDU les résolutions 18-02-26-195 et 18-06-18-359;

ATTENDU l'entente actuelle entre la Ville de Mont-Joli et la Commission scolaire des Phares concernant l'utilisation conjointe des locaux et facilités sportives et culturelles;

ATTENDU l'annexe 2 de ladite entente touchant spécifiquement l'utilisation du nouvel aréna de la ville de Mont-Joli;

ATTENDU la volonté des deux parties à s'entendre sur la cession d'une parcelle de terrain de l'école du Mistral à la ville de Mont-Joli pour permettre la construction de ce nouvel aréna municipal;

ATTENDU qu'afin de répondre à l'article 8 du Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire, la commission scolaire doit obtenir de la ville pleine compensation de la valeur du terrain cédé et que pour ce faire, elle doit s'assurer d'utiliser l'aréna pour une période minimale de 13 années selon les termes de l'annexe 2 de l'entente;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter les modifications aux articles 8.1 et 8.2 de l'entente concernant l'utilisation des locaux et des facilités sportives et culturelles avec la Ville de Mont-Joli, présentées par la direction du Service des ressources matérielles, modifications qui confirment l'utilisation assurée de l'aréna de Mont-Joli par la commission scolaire pour une durée minimale de 13 années à compter de la date de la signature de l'entente révisée.

18-08-14-382 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2018-2019 – POUR ADOPTION

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres*;

ATTENDU que certains cadres d'établissement font partie de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et d'autres de l'Association québécoise des cadres scolaires;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et de l'Association québécoise des cadres scolaires, section Phares;

ATTENDU les discussions en comité plénier;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu :

- de modifier la répartition des affectations du gestionnaire administratif en retirant l'école de l'Aquarelle et en ajoutant l'école des Cheminots;
- de modifier un poste de conseiller en gestion de personnel au Service des ressources humaines en un poste d'agent d'administration.
- de créer un poste de direction adjointe à l'école de l'Aquarelle, de muter M. Michaël Fiola à ce poste et d'ouvrir le poste de direction adjointe des écoles de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire;
- d'abolir le poste de conseiller cadre affecté à tous les établissements;
- d'abolir le poste de gestionnaire administratif d'établissement affecté à 50 % au Service aux entreprises et à la formation continue et à 50 % à l'école Paul-Hubert et au CFRN-FGA;

Tel que présenté selon les paramètres suivants :

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
Direction générale	
• Direction générale ¹	1
• Direction générale adjointe ¹	2
• Chef de secrétariat	1
Service des ressources éducatives au secteur jeunes	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Coordonnateur	1
Service des ressources financières	

<i>Services et établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agent d'administration ²	2,5
Service des ressources humaines et Secrétariat général	
• Direction	1
• Direction adjointe et secrétaire général	1
• Conseiller en gestion du personnel	2
• Agent d'administration	1
• Régisseur à la paie	1
• Agent d'administration (paie)	1
Service des ressources informationnelles	
• Direction	1
• Coordonnateur	1
Services des ressources matérielles	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux opérations)	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux immeubles)	1
• Régisseur de service	1
• Régisseur du transport	1
• Régisseur adjoint du transport	1
CFRN-Formation professionnelle et CFP de Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
CFRN-Formation générale des adultes et CFA Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De l'Estran	
• Direction	1
Élisabeth-Turgeon et du Grand-Pavois	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,6
De l'Aquarelle	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	
• Direction	1
Boijoli, de la Colombe et des Merisiers	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,6
Des Sources	
• Direction	1
De la Rose-des-Vents	
• Direction	1
Des Beaux-Séjours	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,2
Du Rocher-D'Auteuil	
• Direction	1
Des Alizés	
• Direction	1
Norjoli	
• Direction	1
Des Cheminots	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,2
Des Hauts-Plateaux et du Portage	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,4
Du Mistral	
• Direction	1
• Direction adjointe	2

<i>Services et établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>
Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin	
• Direction	1
• Direction adjointe	5
• Gestionnaire administratif d'établissement	1
Écoles primaires de la CS	
• Agent d'administration ²	0,5
TOTAL	61

1 Ces postes sont des postes de hors cadre

2 Ce poste est affecté au Service des ressources financières (50 %) et aux écoles primaires (50 %). Poste occupé par la même personne

18-08-14-383 ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES 2018-2019 – POUR ADOPTION

ATTENDU la résolution 18-08-14-382;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter l'organigramme de la Commission scolaire des Phares 2018-2019 codifié sous le numéro A111 (18-19) tel que présenté par la directrice générale.

L'organigramme de la Commission scolaire des Phares pour 2018-2019 est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-08-14-384 HUIS CLOS

À 20 h 01, il est proposé par Mme Karène Langlois et résolu de continuer la séance à huis clos.

18-08-14-385 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 08, il est proposé par M. André Trahan et résolu de siéger en séance publique.

18-08-14-386 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORJOLI – NOMINATION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la résolution 18-06-11-338;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de nommer M. Éric Blier au poste de directeur de l'école Norjoli à compter du 1^{er} juillet 2018.

18-08-14-387 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE LANGEVIN – MUTATION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU que le titulaire du poste a été nommé à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de muter M^{me} Brigitte Côté au poste de directrice adjointe de l'école Langevin à compter du 1^{er} juillet 2018.

18-08-14-388 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN – NOMINATION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la résolution 18-06-11-337;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de nommer M^{me} Myriam Boucher au poste de directrice adjointe de l'école Saint-Jean à compter du 1^{er} juillet 2018.

18-08-14-389 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT -NOMINATION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU que la titulaire du poste a été mutée à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de nommer M^{me} Nathalie Lévesque au poste de directrice adjointe de l'école Paul-Hubert à compter du 13 août 2018.

18-08-14-390 COMPLEMENT DE POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES – MUTATION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu de muter M^{me} Audrey Bélanger au poste d'agente d'administration au Service des ressources humaines à compter du 10 septembre 2018.

18-08-14-391 COMPLEMENT DE POSTE DE CONSEILLÈRE OU DE CONSEILLER EN GESTION DE PERSONNEL AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES – NOMINATION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer M^{me} Marylin Choinière au poste de conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines à compter du 10 septembre 2018.

18-08-14-392 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de nommer par intérim M^{me} Pascale Fortin au poste de directrice adjointe des centres de formation professionnelle à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2019.

18-08-14-393 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE – MUTATION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires;*

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines;*

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative et la résolution 18-08-14-382;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu de muter M. Michaël Fiola au poste de directeur adjoint de l'école de l'Aquarelle à compter du 14 août 2018.

18-08-14-394 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE ET DU HAVRE-SAINTE-ROSAIRE – OUVERTURE DE POSTE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre;*

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires;*

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines;*

ATTENDU que le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Sainte-Rosaire sera vacant à compter du 14 août 2018;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Sainte-Rosaire.

Il est également résolu de former le comité de sélection pour le comblement de ce poste qui serait composé de :

- Deux commissaires désignés par le conseil;
- Deux cadres nommés par la direction générale;

De désigner les commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Michel Pineault;
- M. André Trahan;

Et de nommer le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Mario Ross.

18-08-14-395 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

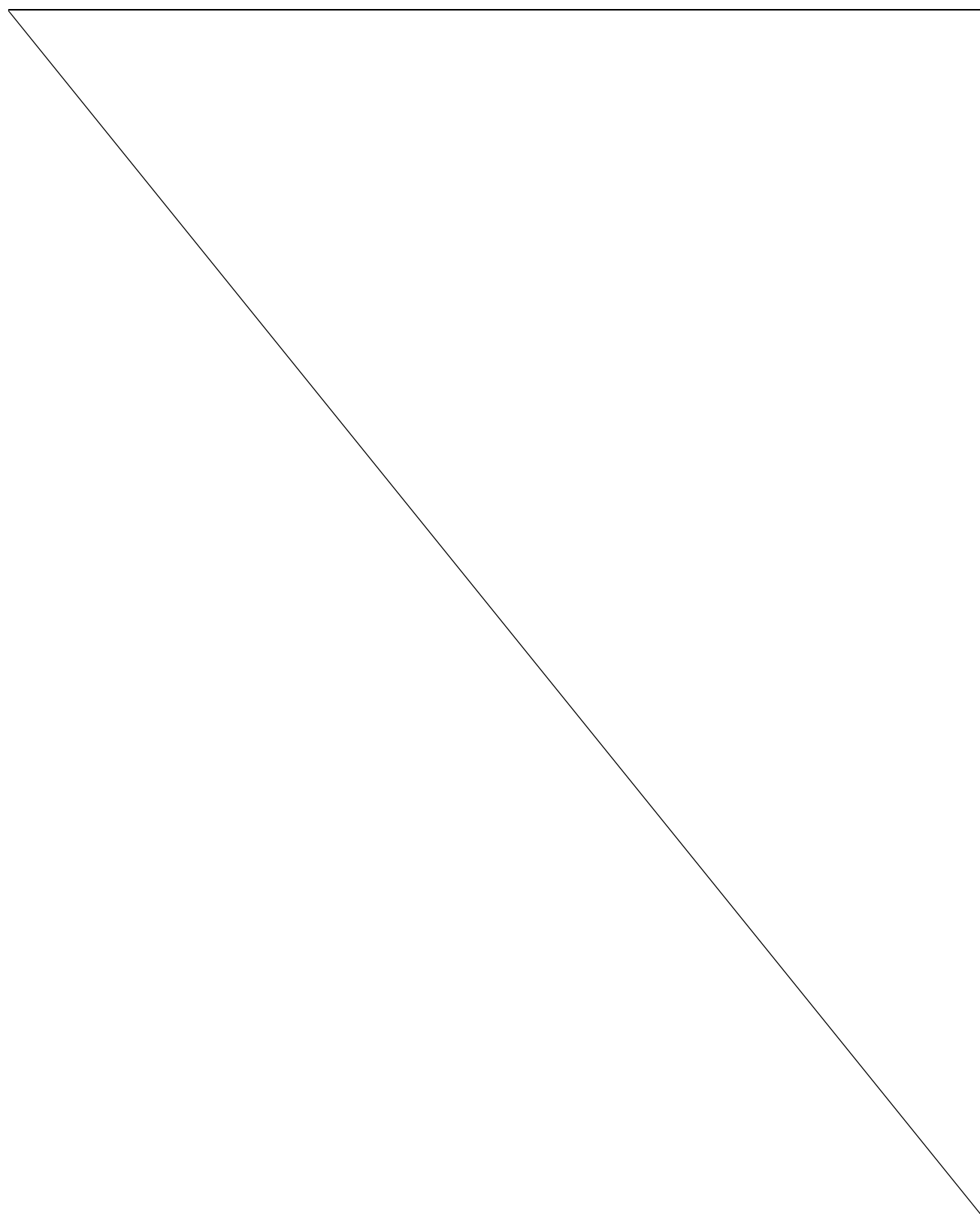
Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

18-08-14-396 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 12, il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETARIE GÉNÉRALE



Conseil des commissaires

Ajournement de la séance ordinaire du 18 juin 2018 tenu le 14 août 2018

INDEX DES RÉOLUTIONS

18-08-14-373	MOT DU PRÉSIDENT
18-08-14-374	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-08-14-375	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-08-14-376	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE – POUR ADOPTION
18-08-14-377	PROGRAMMATION ANNUELLE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2018-2019 (PARI)
18-08-14-378	SERVICES PARTICULIERS D'AGENCE DE SÉCURITÉ AU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – OCTROI DE CONTRAT
18-08-14-379	ACQUISITION D'UN TERRAIN DE LA VILLE DE RIMOUSKI POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE – AUTORISATION
18-08-14-380	RÉFECTION DE LA PLOMBERIE SANITAIRE ET PLUVIALE DE L'ÉCOLE LANGEVIN – OCTROI DE CONTRAT
18-08-14-381	MODIFICATION À L'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DES LOCAUX ET DES FACILITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES AVEC LA VILLE DE MONT-JOLI – ADOPTION
18-08-14-382	STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2018-2019 – POUR ADOPTION
18-08-14-383	ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES 2018-2019 – POUR ADOPTION
18-08-14-384	HUIS CLOS
18-08-14-385	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
18-08-14-386	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORJOLI – NOMINATION
18-08-14-387	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE LANGEVIN – MUTATION
18-08-14-388	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN – NOMINATION
18-08-14-389	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – NOMINATION
18-08-14-390	COMPLEMENT DE POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES – MUTATION

- 18-08-14-391 COMPLEMENT DE POSTE DE CONSEILLÈRE OU DE CONSEILLER EN GESTION DE PERSONNEL AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES – NOMINATION
- 18-08-14-392 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- 18-08-14-393 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE – MUTATION
- 18-08-14-394 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE ET DU HAVRE-SAINT-ROSAIRE – OUVERTURE DE POSTE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION
- 18-08-14-395 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
- 18-08-14-396 LEVÉE DE LA SÉANCE